

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

28.11.2017

Dossier complet le :

07.12.2017

N° d'enregistrement :

F09317P0375

1. Intitulé du projet

Construction d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (E.H.P.A.D.) sur la commune de Contes (06390) dans les Alpes-Maritimes.

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

EHPAD AU SAVEL DE CONTES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

MME DOMENICA MUOIO

RCS / SIRET

2 6 0 | 6 0 0 | 0 3 6 | 0 0 0 | 1 6

Forme juridique

Etablissement Public Autonome

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39) Travaux, constructions et opérations d'aménagement y compris ceux donnant lieu à un permis d'aménager, un permis de construire, ou à une procédure de zone d'aménagement concerté	Surface de plancher : 11 014 m ² Terrain d'assiette du projet : 14 509 m ²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en la création neuve des bâtiments, infrastructures périphériques et viabilités d'un E.H.P.A.D. avec une capacité d'accueil de 190 places d'hébergement et de 14 places PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés).

Cette reconstruction inclut également la cuisine centrale et l'ensemble des services nécessaires au fonctionnement (blanchisserie, services généraux, etc...).

Le bâtiment est de type R+3. Il est construit sur un niveau de sous sol partiellement enterré côté Est.

Le futur EHPAD "Au Savel" sera situé sur un terrain nu implanté sur un versant collinaire en zone rurale résidentielle caractérisée par une faible densité d'habitations avoisinantes. Le site du projet et ses abords immédiats correspondent à une ancienne zone agricole oléicole.

4.2 Objectifs du projet

L'Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes – E.H.P.A.D « Au Savel » a ouvert ses portes en 1952 sur un terrain située au 459 route de Berre à Contes dénommé « Au Savel ». Il accueille hommes et femmes, seuls ou en couples, âgés d'au moins 60 ans, quel que soit leur degré de dépendance et dispose d'un agrément pour une capacité d'accueil globale de 204 lits.

Le bâtiment actuel n'est plus adapté à la prise en charge des résidents. La configuration des locaux ne répond plus aux exigences actuelles. Il est devenu indispensable d'offrir des normes de confort, de prise en charge et de faciliter le travail des personnels. Le Maître d'Ouvrage a donc décidé de construire un nouvel Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes – E.H.P.A.D « Au Savel » sur un nouveau terrain situé route de la Vernéa à Contes.



4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux à réaliser dans le cadre du projet sont :

- Terrassements
- Abattage d'arbres dans l'emprise des terrassements : 14 arbres (11 pins et 3 arbres morts) seront supprimés, tous les oliviers et autres essences seront conservés et/ou transplantés (cf. Annexe 7 "Espaces Verts Travaux préliminaires)
- Aménagements de surface - Revêtement
- Création des réseaux humides : EU/EP/AEP
- Création de réseaux secs : Electricité/Telecom/Eclairage ...
- Construction des bâtiments

En phase chantier, l'accès au site sera identique à celui en phase d'exploitation : accès principal depuis la RD115 (route de la Vernéa) en limite Sud-Ouest du projet.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'EHPAD se développe sur 5 niveaux :

- un sous-sol comprenant des locaux logistiques et techniques
- un rez de chaussée comprenant l'accueil, l'administration, le PASA, l'hébergement Alzheimer et leur pôle soignant. Ce niveau totalise 28 lits
- un R+1 comprenant les hébergements EHPAD, leur pôle soignant et un restaurant. Ce niveau totalise 54 lits
- un R+2 comprenant les hébergements EHPAD, leur pôle soignant et un restaurant. Ce niveau totalise 54 lits
- un R+3 comprenant les hébergements EHPAD, leur pôle soignant et une salle à manger. Ce niveau totalise 54 lits

Stationnements :

- un parking pour le personnel et les visiteurs de 41 places, sur les faces Ouest et Nord-Ouest du projet
- un parking visiteurs de 10 places avec alternance de pavés béton et d'engazonnement, au Sud du projet
- un parking Direction de 8 places de stationnement + 1 place PMR, au Sud du projet

La parcelle du projet disposera de deux accès :

- un accès principal depuis la RD115 (route de la Vernéa) en limite Sud-Ouest du projet
- un accès secondaire dédié au dégagement des services de secours à l'extrémité Est du projet

Des aménagements paysagers à la périphérie du bâtiment, sur les terrasses et jardins sont également prévus.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire

ICPE soumise à déclaration sous la rubrique n°2340 "Blanchisserie"

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface de plancher :	11 014 m ²
Terrain d'assiette du projet :	14 509 m ²
Bassin de rétention sous chaussée :	753 m ³

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Route de la Vernéa
06390 CONTES

Parcelles cadastrales concernées :
Section BS n°17 - 20 - 21 - 276

Coordonnées géographiques¹

Long. 7 ° 32 ' 79 " 34 Lat. 43 ° 80 ' 35 " 76

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche ("MONT MACARON - MONT DE L'UBAC") est située à environ 700 m à l'Ouest du projet
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Contes est identifiée comme appartenant à la "Frange Sud de la zone de Montagne"
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'arrêté préfectoral de protection de biotope le plus proche ("Vallons Obscurs") est situé à environ 7 km à l'Ouest du projet
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Contes ne présente pas sur son territoire de façade littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection le plus proche est l'Aire d'Adhésion du Parc National du Mercantour située à environ 7 km à l'Est du projet et à 13 km du cœur terrestre du Parc.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PPBE des Alpes-Maritimes a été approuvé le 27 octobre 2011. Les voies routières de la commune de Contes ne sont pas concernées par ce plan.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

			Le terrain du projet ne recoupe aucun cours d'eau naturel ni zone humide
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPR Inondations du bassin à risque Paillons-Pays Niçois approuvé le 17/11/1999 PPR Mouvement de terrain et Séisme approuvé en Novembre 1999
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site et sols pollués BASOL le plus proche se localise à environ 2 km au Sud du projet Le site industriel BASIAS le plus proche se localise à environ 1 km au Nord-Est du projet
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre de protection rapprochée de captage d'eau potable le plus proche est situé à environ 500 m à l'Est du projet ; il s'agit du captage du Forage du Pilon.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site inscrit le plus proche ("Village de Peillon et abords") se localise à environ 4 km au Sud-Est du projet
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site Natura 2000 le plus proche (ZSC "vallée de Carei - Collines de Castillon") se localise à environ 6.5 km du site du projet
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site classé le plus proche se localise à environ 3 km à l'Ouest du projet

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera connecté au réseau d'eau potable communal
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à contaminer les eaux souterraines. Les eaux de ruissellement seront collectées, traitées puis rejetées dans les eaux superficielles (vallon de l'Euze se jetant in fine au Paillon de Contes)
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'inscrit en tenant compte des différents niveaux en restanques du terrain. Il y a plus de déblais que de remblais (cf. coupe jointe)
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les données disponibles dans les bases de données régionales faune/flore et les premières investigations de terrains effectués à la fin du printemps n'ont pas mis en évidence la présence d'espèces animales ou végétales patrimoniales. L'espèce <i>Ophrys bertolonii</i> espèce protégée en région PACA reste potentielle mais n'a pas été observé (observation trop tardive) sur le site du projet. L'impact sera donc faible vis-à-vis de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard de l'éloignement du site Natura 2000 le plus proche (6.5 km), le projet n'est pas susceptible d'avoir un impact sur un habitat et une espèce inscrite au FSD du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les prairies présentes sur le site du projet ne correspondent pas aux habitats préférentiels des espèces déterminantes de la ZNIEFF "Mont Macaron - Mont de l'Ubac". De plus, l'urbanisation et le réseau routier entre le site du projet et la ZNIEFF limitent fortement les échanges potentiels.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet se situe sur une ancienne zone agricole oléicole. La majeure partie du site correspond à une prairie avec la présence d'oliviers. A la marge, on trouve des terrains en friche bordant la route au Nord et dans les espaces interstitiels ainsi qu'un boisement de Pins d'alep en bordure Nord-Ouest du site. Le projet engendra une consommation d'espaces agri-naturels. Toutefois, la conservation et la transplantation des oliviers seront favorisées autant que possible.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site du projet n'est pas identifié comme zone à risque dans les 2 PPR cités précédemment Zone d'aléas faible à moyen vis-à-vis du risque Retrait-Gonflement des argiles
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le futur projet ne sera générateur d'émissions nocives
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le flux actuellement route de Berre (accès à travers le village haut par une route étroite) sera déplacé route de la Vernéa. L'étroitesse de la route actuelle ne génère pas de difficultés notables actuellement en fonctionnement quotidien. La route de la Vernéa est calibrée pour ce trafic avec un accès étudié pour que les véhicules entrent sur le foncier sans ralentissement route de la Vernéa.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'être source de bruit notamment en phase chantier, de manière temporaire. L'accueil des visiteurs en phase d'exploitation peut être susceptible d'engendrer du bruit mais de façon non significative au regard de l'activité du projet.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Hormis d'éventuelles odeurs de cuisine engendrées par le restaurant de l'EHPAD, le projet n'engendrera pas d'émissions d'odeurs.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est potentiellement susceptible d'engendrer des vibrations uniquement en phase chantier, et ce de manière temporaire. Les procédés retenus limiteront cette incidence.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet prévoit la présence d'un système d'éclairage sur site. Compte tenu de sa localisation en zone rurale résidentielle, il n'entraînera pas d'effet cumulé significatif.
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	En phase travaux, les opérations de terrassement peuvent entraîner temporairement l'envol de poussières. Le projet engendrera des rejets atmosphériques indirects liés à la circulation automobile.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pas de rejet en dehors des eaux pluviales en sortie de bassin de rétention dont l'exutoire est le vallon de l'Euze (rejoignant le Paillon de Contes).
	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les eaux usées du site seront rejetées dans le réseau d'assainissement de la commune de Contes en capacité d'accueillir les effluents supplémentaires.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne produira pas de déchets dangereux.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site classé ou inscrit, ou Monument historique n'est présent à proximité du site.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Ancienne oliveraie non exploitée depuis plusieurs années.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

L'augmentation de l'imperméabilisation du site va engendrer une augmentation des débits de ruissellements. Compte-tenu du principe d'assainissement pluvial qui ne présente pas de collecteur EP mais consiste en un accompagnement des eaux vers les vallons, les eaux pluviales seront traitées sur la parcelle selon 2 principes :

- une partie des surfaces collectées du projet seront dirigées vers une noue et évacuées par infiltration
- l'autre partie sera collectée et canalisée vers un des thalwegs aboutissant dans le vallon de l'Euze au Nord de la parcelle. Ces eaux transiteront au préalable par un ouvrage de régulation (bassin de rétention sous chaussée de 300 m³) afin d'écrêter le débit de rejet au milieu naturel pour se prémunir des phénomènes d'érosion et de ne pas contribuer à aggraver les risques éventuels de crues en aval.

Un séparateur à hydrocarbures sera installé pour le traitement des eaux de ruissellement des parkings et voiries à l'Ouest et au Nord du projet avant rejet dans le bassin de rétention. Aucun séparateur à hydrocarbures ne sera prévu pour les eaux de la voie Sud qui seront directement acheminés vers la noue plantée.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

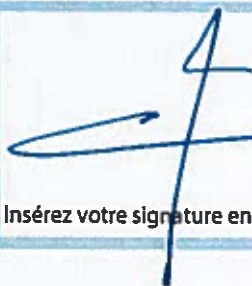
Fait à

CONTES

le.

19.09.2017 .

Signature



 Au Savel

Etablissement d'Hébergement pour
Personnes Agées Dépendantes
459 Route de Berre - 06390 CONTES
Tél. 04 93 91 66 70 - Fax 04 93 79 11 34

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

